

Compte rendu Conseil Municipal du Mardi 1^{er} août 2023

Ouverture de séance à 18 heures à la mairie

Etaient présents :

		MARCHAND Benjamin
BRICOUT Jean François		MICHELON Alain
CHAUMEILLE Serge	DÉPIT Gérard	
		SEPA Zélia
	JUVENIELLE Gaëlle	

Secrétaire de séance : SEPA Zélia

Absent excusé : CHOLET Myriam *procuration* MICHELON Alain
DENIS Emmanuelle *procuration* SEPA Zélia
VERTADIER Aurélien *procuration* JUVENIELLE Gaëlle
RUBÉ Emmanuel

Absent non excusé : BALZARINI Romain
CHEVAUX Joffrey
JARDIN Ludovic

Le compte rendu du conseil municipal du 24 juillet 2023 est adopté à l'unanimité des présents.

Ordre du jour :

🔗 Devis isolation logement mairie

Délibération n°33/2023

Annule et remplace la délibération 28/2023

Choix du prestataire pour isolation des combles du logement municipal

Le conseil municipal a le souci d'améliorer la performance énergétique du bâtiment de la mairie. Cela passe par la rénovation et l'isolation des combles et du grenier du logement communal se situant au-dessus de la mairie.

La municipalité de Faverolles et Coëmy ayant obtenu 3 subventions :

- une DSIL de la sous- préfecture de 40% du montant HT des travaux
- une subvention du département de 20% du montant HT des travaux
- une participation financière de la Communauté Urbaine du Grand REIMS.

Après la délibération du conseil municipal 2023/28 du lundi 24 juillet 2023, 2 informations nouvelles sont parvenues à la mairie qui ont une importance capitale sur le plan financier.

En tant que rénovation dans le logement communal il n'est pas possible de récupérer la TVA et la 2ème information est que la tva est de 5.5%, et non pas de 20% comme annoncé lors de la séance.

A l'unanimité, le conseil municipal à l'unanimité des présents, décide de choisir la société BL Toitures pour un montant de 10 913.75 euros.

Fin de séance 18 h 20.